



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 121088

Texte de la question

Suite à l'inauguration à Berlin, le 27 février 2007, du centre européen de la recherche, M. Bruno Bourg-Broc s'étonne que le site internet dédié à cet organisme paneuropéen, dont on souhaite qu'il finance les travaux des chercheurs les plus talentueux et les plus créatifs du monde, soit ainsi proposé en anglais seul (<http://www.erc.europa.eu>). Il demande à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche quelles sont ses intentions pour qu'il soit remédié à cette atteinte en matière de pluralisme linguistique.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121088

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3072